

SAMEDI.

Samedi, 28 avril, 1849.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables MM.

Les honorables MM.

Crooks,
Quesnel,
Viger,
Ross,
Matheson,

Pinhey,
Ferrier,
Wylie,
De Beaujeu.

PRIERES.

Comité chargé de s'enquérir de l'état des bills au moment de l'incendie, fera rapport de temps à autre.

Il a été proposé qu'il soit permis au comité nommé jeudi dernier pour s'assurer quels étaient les bills introduits dans cette Chambre ou reçus de l'Assemblée Législative, qui étaient en voie de progrès dans cette Chambre, lorsqu'elle s'est ajournée le vingt cinq du courant; et de prendre en considération et faire rapport sur les moyens à adopter, en conséquence de l'incendie de l'édifice du parlement survenu depuis, pour que cette Chambre puisse procéder sur ces bills, en les prenant dans l'état de progrès où ils se trouvaient alors respectivement, de présenter un premier rapport, et qu'il ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

La Chambre y a acquiescé.

Premier rapport.

L'honorable M. *Quesnel* du dit comité, a présenté son premier rapport en conséquence.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Conseil Législatif, chambre de comité.

27e avril, 1849.

Le comité spécial chargé de s'assurer quels étaient les bills introduits dans cette Chambre ou reçus de l'Assemblée Législative, qui étaient en voie de progrès dans cette Chambre, lorsqu'elle s'est ajournée le vingt-cinq du courant; et de prendre en considération et faire rapport sur les moyens à adopter, en conséquence de l'incendie de l'édifice du parlement survenu

depuis, pour que cette Chambre puisse procéder sur ces bills, en les prenant dans l'état de progrès où ils se trouvaient alors respectivement, demande à présenter son premier rapport comme suit, savoir :

Votre comité s'est assuré qu'au moins les copies grossoyées des bills de l'Assemblée Législative dont la liste est ci-jointe, ont été sauvées de la destruction; mais malgré les perquisitions qu'il a faites jusqu'à présent, il ne possède pas encore des données suffisantes pour pouvoir constater l'état de progrès où ils étaient respectivement au moment de l'incendie. Votre comité est néanmoins d'opinion qu'il pourra se procurer les informations nécessaires pour le mettre en état de donner un détail assez correct des procédés de cette Chambre sur les bills en question jusqu'à l'époque du feu.

Le tout respectueusement soumis.

F. A. QUESNEL,
Président.

Liste des bills dont il est fait mention dans le rapport du comité spécial ci-annexé.

- 1.—Acte pour incorporer la compagnie d'union du chemin de fer de *Toronto*, de *Simcoe* et du lac *Huron*.
- 2.—Acte pour amender la loi qui régit les lettres de change à l'intérieur, les billets promissoires et les protêts qui s'y rapportent, et les lettres de change à l'étranger, en certains cas.
- 3.—Acte pour changer les temps et les lieux où devront se tenir les cours de division dans la division numéro six, dans le district de *Bathurst*.
- 4.—Acte pour incorporer la société d'horticulture de *Montréal*.
- 5.—Acte pour amender les lois et ordonnances relatives aux chemins à barrières de *Montréal*.
- 6.—Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres.
- 7.—Acte